

# Les solutions possibles pour la résilience des populations vulnérables



Le Journal de

## NOTRE EPOQUE

Journal Béninois d'investigation, d'analyse et de publicité

Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

[www.notreepoque.bj](http://www.notreepoque.bj)

N° 137 du Mardi 02 Juin 2020



Message SBEE COVID-19

TROP GRANDS IMPACTS DES ŒUVRES D'UN ANCIEN MINISTRE DANS LA VALLÉE DE L'OUÉMÉ

P. 3

# Serge Ahissou, le développeur combattu



Mairie de Cotonou

P.3

## Report de l'élection

COVID-19

P.3

**Les étudiants et Stagiaires béninois en Chine soutiennent le gouvernement**

Décentralisation

**La belle leçon qui vient de Kalalé**

P. 4

Conseils communaux

**26 maires élus, 17 blocages**

P. 6

Mouloudia Olympique Béjaïa vs Jacques Bessan

**La FIFA tranche en faveur de l'attaquant béninois**

P. 9



LE KANVO  
EN TOUTE

Majesté  
Nouvelle Collection

LOLO  
ANDOCHÉ  
PRÉT-À-PORTER

## TENDANCES ACTUELLES

### EN CE JOUR DU 22 MAI 1885 LA MORT D'UN DES PLUS GRANDS RACISTES DE L'HISTOIRE: LE RAT VICTOR HUGO

Mort en ce jour du 22 mai 1885, Victor Hugo est un raciste négrophobe poète, dramaturge, écrivain, romancier Français. Ce voyou considérait les noirs comme des êtres inférieurs. Doté d'une moralité digne d'un animal, le rat Victor Hugo disait « le blanc a fait du noir un homme ». Une citation qui veut dire tout simplement que l'homme noir est un animal, selon Monsieur Hugo. Ce négrophobe disait aussi « Refaire une Afrique nouvelle, rendre la vieille Afrique maniable à la civilisation. Dieu donne la terre aux hommes, Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la ». D'ailleurs, durant l'épreuve du Bac 2019 Français, une élève noire Martiniquaise a refusé de traiter le sujet consacré à Victor Hugo, l'accusant d'être un raciste notoire. La lycéenne martiniquaise a refusé de se plier aux consignes du baccalauréat Français au motif que le sujet proposé aux candidats portait sur une œuvre du célèbre écrivain français dont elle estime qu'il était « un raciste notoire ». Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, la Martiniquaise prénommée Alexane Ozier-Lafontaine affirme qu'elle a refusé de traiter le sujet de littérature proposé aux candidats de la filière littéraire. Celui-ci portait sur la pièce de théâtre Hernani, publiée par Victor Hugo en 1830, et comportait deux questions. Selon la jeune fille, le célèbre auteur français du 19e siècle serait « raciste », raison pour laquelle elle a décidé de « faire un hors-sujet volontaire » et d'appeler les étudiants à « mener des actions » similaires afin de faire pression sur l'Éducation nationale en France pour modifier les programmes. La jeune Martiniquaise Alexane Ozier-Lafontaine a donc préféré « inventer » un sujet plutôt que de se plier aux consignes. Si son initiative lui vaudra la note de B/20 à l'épreuve de littérature, elle a tout de même obtenu son baccalauréat avec une mention bien. Bravo à elle. En Afrique, on nous enseigne toujours ce raciste Victor Hugo dans nos lycées. Les professeurs de Français Africains ne savent même pas qui était ce raciste Victor Hugo. Ils continuent de pourrir les crânes de nos enfants avec des citations de ce rat Victor Hugo. Le programme d'enseignement en Afrique est écrit par le colon blanc, depuis l'époque coloniale. Ce programme mensongère écrit par le colonialiste enseigné aux Africains dans les lycées, nous dit que Victor Hugo, Christophe Colomb, le Général de Gaulle, Abraham Lincoln, Mohandas Gandhi, Louis Faidherbe étaient des héros et des humanistes. Ce qui est archi faux, car ces hommes étaient tous des racistes notoires, des négrophobes et des criminels. Ce qui est pire, certaines rues en Afrique portent le nom de ces racistes et criminels. La plus part des Africains ne font pas de recherche pour savoir leur histoire. Le programme d'histoire et de Français enseigné aux Africains est rempli de mensonges, ce programme doit être réformé. Ça fait des années que je le dis, mais la plus part des gens me prennent pour un fou voir un complotiste.

ISAAC AMADU



Édité par GEEK BENIN

**Directeur de publication délégué**  
Prudence SÉKODO  
95 692 885

**Conseillers éditoriaux**  
Elias BEHANZIN  
Léon KOBODUDE  
Luc Aimé DANSOU

**Directeur de la rédaction**  
Hervé Prudence HESSOU

**Rédacteur en chef**  
Jesdias LIKPETE

**Rédaction**  
Ambroise AMETOWONA

**Desk Sport**  
Gaël HESSOU  
Aubin Monge BANKOLE  
Rogerio APLOGAN

**Correspondant**  
Kanon NONDICHAO  
(Abomey)  
Aristide ABIDJO (Lomé)

**Service Commercial**  
Sidoine YEHOUESSI  
(95 814 065)

## “ Le journal de NOTRE EPOQUE ”

### Webinaire international contre Covid-19

#### Les solutions possibles pour la résilience des populations vulnérables



du secteur informel aussi bien à travers la vie des ménages à faible revenu, des Activités Génératrices de Revenus (AGR), des (TPME) et des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD); les solutions adaptées et actionnables tardent à participer au mouvement de réflexion actuel. Alors, comment y parvenir ?

Ce sont quelques-unes des questions qui ont abordées lors du webinar international organisé du mardi 26 mai au 28 mai, par le Think & do Tank Team RM avec son réseau de partenaires tels que la Fondation Dr Louis Lamothe, Ecobank Côte d'Ivoire et la Confédération des Institutions Financières de l'Afrique de l'Ouest (CIF). Durant ces trois jours, une trentaine de personnalités de premier plan, ont échangé. De riches réflexions et de saines idées ont



été servies sur l'enjeu et les solutions possibles pour la résilience des populations vulnérables. Lors de la première journée, les priorités stratégiques et les partenariats possibles dans l'atténuation des chocs économiques ont été évoqués. La conciliation des solutions adaptées avec les enjeux de résilience étaient à l'ordre de la deuxième journée avec des experts tels que Lionel Zinsou, Ismail Douiri, Paul-Harry Aithnard mais également les réseaux de SFD et IMF, les banques et les structures agricoles.

Dans la nécessité d'impliquer les acteurs de « l'économie réelle » et faire de l'innovation la lame de fond pour la relance économique, le rôle des entreprises et de leurs leaders a été évoqué le troisième et dernier jour. En accélérateur d'impact, de nombreuses retombées sont à noter. Entre autres, le recentrage du débat portant sur la riposte économique autour de l'économie réelle qui doit être dopée par la micro-

finance. Mais également la mise en place d'une task team de coordination et de suivi des recommandations lues par le Grand Témoin, Damien MAMA, le Représentant Résident du Système des Nations Unies au Togo.

Mais pour Reckya Madougou, les perspectives sont immédiates. Lors de la clôture de webinar qui a mobilisé des milliers de participants, elle annonça le lancement prochain d'une initiative de Financement de TPME africaines par des business Angels que le Think & do Tank Team RM mobilise. En partenariat avec des banques et organismes financiers présent sur le webinar. « Ce sera du concret et du top » souffle l'expert international. Et ce sera sous la forme de pitch projets. Les projets retenus connaîtront la prise de participation de business Angels dans leur capital ou obtiendront des crédits auprès de nos partenaires. Naturellement le leadership féminin sera privilégié.



#### Covid-19

#### Les étudiants et Stagiaires béninois en Chine soutiennent le gouvernement



C'est par une cérémonie fort simple que la communauté étudiante béninoise en Chine par le biais du Bureau Exécutif Fédéral de la Fédération des amicales des étudiants et stagiaires béninois en Chine (FAMES-BENIN) ce vendredi 29 mai 2020 dans les locaux de l'ambassade du Bénin en Chine a apporté sa contribution aux actions du gouvernement de TALON dans la lutte contre la pandémie COVID-19.

Composé essentiellement de : 1000 Unités de masques médicaux, 1000 Unités de gants de protection, 100 Unités de verres médicaux, 50 Unités de complet blouses de protection médicale, ce don aux centres d'accueil des cas confirmés et suspects de COVID-19 au Bénin renforce les efforts du gouvernement qui permettent à contenir la propagation de

tiers médicaux destinés aux professionnels de la santé de notre patrie le BENIN qui sont au front pour lutter contre la propagation de ce virus. « Au-delà de ce modeste geste, nos soutiens continuent à travers la sensibilisation de nos frères et soeurs à respecter les règles d'hygiène comme ; les gestes barrières prescrits par le gouvernement afin qu'ensemble le Bénin puisse surmonter cette épreuve » a résumé le communiqué de presse signé par Michael Biaou de la cellule de Communication de la Fédération des amicales des étudiants et stagiaires béninois en Chine (FAMES-BENIN).



## Trop grands impacts des œuvres d'un ancien ministre dans la vallée de l'Ouémé

### Serge Ahissou, le développeur combattu

Les dernières élections municipales et communales ont été la preuve de la méchanceté gratuite de certains responsables qui en voulant nuire à certaines personnes ont fini par détruire le bloc Républicain (BR) dans la vallée. Sinon, comment peut-on aller jusqu'à financer les adversaires politiques dans la vallée juste pour nuire à l'image de l'ancien ministre Serge Ahissou, qui n'a cessé de démontrer son attachement à sa région natale en y menant de nombreuses actions qui soulagent et impactent directement les hommes et femmes de la vallée ? Une manœuvre désormais mise à nue et qui révèle la personnalité de lesdits responsables.



Plusieurs actions et activités montrent depuis des années la présence du ministre dans la vallée ce qui fait de lui, l'homme de développement et d'union. Des investigations faites on peut observer qu'à Adjohoun il y a eu : La réfection de la salle Émetteur de la Radio la Voix de la Vallée (changeement des climatiseurs et de la baie vitrée) n'étant pas candidat à Adjohoun ; la décision de faire le tour de Adjohoun Centre avec les candidats pour identifier les lampadaires du réseau électrique défectueux, ce qui a entraîné 2 jours plus tard la réfection de 27 lampadaires afin de donner l'éclairage aux populations d'Adjohoun centre ; le soutien à travers une enveloppe financière consistante pour accompagner les candidats de Adjohoun qui se plaignaient de la non assistance des responsables BR de la vallée ; la réalisation d'un forage dans le village de Gangannan en cours de fini-

tion. De même, à Hétin : l'assistance aux candidats de Houé comme ce fut le cas à Adjohoun ; la réfection et débouchement (sur investissement personnel) de la digue reliant le fleuve Ouémé à l'arrondissement de ZOUNGUÉ, ce qui a permis ses activités commerciales autrefois bloquées... Cette action a permis à Houé dominantes de prendre 2 sièges sur les 3. À ZOUNGUÉ : l'arrondissement de l'ancien ministre, il se déroule actuellement l'électrification de 4 villages sur 7 à savoir: ZOUNGUÉ, Yôkon, Mitro, Saï Laga. Il y a eu également l'organisation des cours de renforcement au profit des élèves dans les 2 collègues de l'arrondissement à savoir CEG ZOUNGUÉ et CEG ZOUNTA ; la prise en charge d'un certain nombre d'élèves de parents pauvres et démunis qui pour faute de moyens avaient abandonné les cours, grâce à son aide, ces enfants ont retrouvé le chemin de l'école... ; la réfection

lampadaire du centre de santé de ZOUNGUÉ tombé dans l'abîme depuis des années. Ainsi, que de l'aide et de l'assistance importante pour la construction de l'église catholique de Mitro est en cours. Dans cet arrondissement précisément, Serge Ahissou a fait de l'assistance de tout genre aux populations qui ne cessent de solliciter le ministre dans plusieurs domaines comme par exemple des équipements sportifs (maillots, filets, ballon...). Il devient évident que l'ancien ministre pour son activisme politique et son soutien permanent aux populations de la vallée semble gêner des hommes politiques de la région qui ont pensé un instant que c'était une chasse gardée. Face aux nombreuses actions du ministre, les ennemis n'ont autres réponses que les coups bas qui ont pour but de nuire au ministre. Mais malheureusement ils mettent en difficulté le bloc Républicain et lui font du tort dans la 2ème. Comment peut-on aller jusqu'à financer les adversaires politiques dans la vallée juste pour nuire à l'homme. La vallée connaît donc des problèmes de méchanceté de la part de certains de ses fils qui pour leurs propres intérêts égoïstes sont prêts à détruire tous ceux qui émergent ou ont un potentiel qui doit profiter à la vallée. À quelques jours des élections, des éléments ont été payés pour faire échec au BR dans l'arrondissement de ZOUNGUÉ croyant faire du mal au ministre Serge Ahissou.

### Mairie de Cotonou

#### Report de l'élection

L'élection du maire de Cotonou et de ses adjoints a été reportée ce lundi 1er juin. Pourtant, le conseil municipal de Cotonou a été installé. Et pour cause.

Le conseil municipal de Cotonou a été installé ce lundi 1er juin 2020. Après la séance d'installation, l'élection du maire, des adjoints et des chefs d'arrondissements n'a pas eu lieu. La raison de cette situation, le parti Union Progressiste (UP), qui a obtenu la majorité absolue des conseillers élus (30 sièges sur 49) au terme des communales 2020 n'a pas transmis au préfet son dossier de candidatures.

Dans une interview accordée aux médias, le préfet du Littoral par intérim, Jean Claude Codjia, informe que le conseil municipal a été installé, mais l'élection du maire et de ses adjoints conformément aux dispositions de l'article 189 du Code électoral n'a pu avoir lieu.

Selon les dispositions de cet article 189 du Code électoral, il revient au parti ma-

JORITAIRE de proposer une liste ; ce qui n'a pas été fait. Le préfet Jean Claude Codjia a alors suspendu la séance et reporté l'élection du maire à une date ultérieure. Des sources concordantes font croire qu'il reste encore quelques petits réglages quant à la distribution des cartes entre les élus de l'UP (parti politique majoritaire avec 30 conseillers sur 49), aux différents postes à occuper au sein du conseil municipal de la capitale économique du Bénin.

Au sein de l'UP, trois candidats sont annoncés au poste de maire. Il s'agit du maire intérimaire, Joseph Gnonlonfoun, de l'ancien chef de la mairie de Bohicon et de Gatien Adjagboni. Joseph Gnonlonfoun nourrit de grandes ambitions à la tête de l'hôtel de ville. Après avoir succédé à Léhady Soglo qui a été

révoqué de son poste de maire, Joseph Gnonlonfoun veut poursuivre l'expérience amorcée. Quant à Luc Atrokpo, président de l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB) et ancien maire de Bohicon, après son transfert à Cotonou, il souhaite imprimer son dynamisme à la municipalité de Cotonou pour les 06 prochaines années. La troisième candidature, celle de Gatien Adjagboni, conseiller élu dans le 11ème arrondissement de Cotonou vient alourdir les choses.

Incapable de s'entendre, les conseillers UP n'ont pu remettre au Préfet une liste de candidatures ce lundi. L'élection du maire, de ses adjoints et des chefs d'arrondissement de la municipalité de Cotonou est reportée à une date ultérieure.

## Editorial

### L'école de la pipe, de la drogue et des partouzes

Les Béninois ont été très choqués cette semaine avec les vidéos des élèves de certains collèges de Cotonou. Des vidéos obscènes réalisées dans les enceintes des collèges avec les apprenants en uniforme. Jeux sensuels et sexuels, drogue, cigarette : tout y apparaît. La démission des parents : l'une des premières causes de la dépravation des adolescents et jeunes. Les parents ne jouent plus leurs rôles d'éducateurs comme il faut parce que très occupés parfois pour chercher de quoi nourrir ces derniers. Les réseaux sociaux dévoilent aujourd'hui le vrai visage du monde. Le tableau est tellement sombre que l'on se demande parfois si la fin du monde n'est pas proche. Les viols, les agressions, la dépravation, la prostitution, la drogue, les sextape semblent être aujourd'hui le quotidien de la grande partie des jeunes et adolescents. Il y a quelques années beaucoup savaient qu'il existait chez certains adolescents et jeunes des comportements immoraux mais n'avaient pas l'occasion de le vivre. Aujourd'hui on le vit en direct via les réseaux sociaux, la plaie est plus profonde qu'elle ne paraît. La démission des parents, l'accès aux réseaux sociaux, les telenovelas, le laxisme des parents, les mauvaises fréquentations la pauvreté.... Les ministres en charge de l'éducation ont pris leurs responsabilités, les collèges concernés ont tenu des conseils de discipline et ont infligé des sanctions mais tout cela n'effacera pas la honte des parents de ces élèves qui apparaissent dans les vidéos. C'est le début de la descente aux enfers de ces élèves. Après les punitions il faudrait penser à les faire suivre par les spécialistes pour leur éviter de sombrer.

HPH

## LE GEAI BLEU

La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène



### Du bon usage du nom, « Yabi » et du prénom, « Charles »

Les faits : L'Ong Bénin Diaspora Assistance fait une grogne suite à une enquête diligentée par elle-même dans la commune de Ouèssé dans une affaire qu'il convient d'appeler le « Satom-gasoilGate ». Le récit publié par le président de l'Ong, M. Médard Koudébi sur les réseaux sociaux indexe un individu sans autre précision du nom de « Yabi Charles ». L'information fait le tour du monde. Tous ceux qui s'appellent « Yabi Charles » au Bénin sont interpellés par coup de téléphone et messages divers par leurs amis, collègues et hiérarchies. La toile s'embrase. Les hommes de l'ère culturelle Nagot du Bénin qui portent le nom, « Yabi » et le prénom, « Charles » sont regardés d'un mauvais œil. Un week-end, celui du vendredi 08 mai au dimanche 10 mai 2020 était ce lui de toutes les indignations et de tous les soupçons. Le Président de l'Ong Diaspora a-t-il mesuré toutes les conséquences et désagréments qui consistent à jeter en pâture, un nom et prénom sans aucune autre forme de précision ? Il se pose alors un problème de rédaction des résultats d'enquêtes de grogne.

Quand on tape : « Yabi Charles » dans le moteur de recherche « Google », cet identifiant renvoie à des personnalités diverses : Forestier, Universitaire, architecte, Médecin, élève etc....

On peut bien comprendre que l'auteur du récit d'enquête de grogne ne soit ni un journaliste ni un agent assuré aux règles de rédaction strictes. Sinon, la moindre des choses est de décrire l'intéressé par sa profession ou son âge. Quand on tape : « Yabi Charles » dans le moteur de recherche « Google », cet identifiant renvoie à des personnalités diverses : Forestier, Universitaire, architecte, Médecin, élève etc.... C'est d'ailleurs pour éviter ces confusions et créer des torts inconsciemment à des honnêtes gens qu'il est recommandé de la prudence dans l'appellation sans ambages des noms des gens quand on n'a pas de précisions déterminantes pouvant conduire à cibler l'individu présumé receleur. Deux précautions valent mieux qu'une. A s'y méprendre, un travail sérieux comme celui réalisé par l'Ong de M. Médard Koudébi peut créer des maux parce que les mots choisis ou omis ont fait des ombrages. Ceci vaut bien une mise au point afin que la rédaction des rapports de grogne de l'Ong Diaspora soit tout simplement professionnelle. Notons qu'aux dernières nouvelles, l'Ong Diaspora s'est rattrapée avec un résumé de sa grogne par l'usage de l'expression, « Un certain Charles ». Dossou trop tard ! Le désagrément est déjà fait.

## Ce que vous devez savoir Un salaire est un pot de vin pour oublier son ambition

( Dr Aubrey Roberts)

**L**a recherche a montré que les groupes les plus pauvres dans le monde sont les salariés, à côté des mendians.

Ils vivent dans un cercle vicieux de la pauvreté, géré sur 30 jours.

Le salaire est toujours attendu chaque mois et tout léger retard dans le paiement entraîne une anxiété, une pression et une déception déchirantes chez le salarié.

Le salaire est une solution à court terme à un problème de durée de vie.

Le salaire seul ne peut pas résoudre vos problèmes d'argent. Vous avez besoin de plusieurs sources de revenus pour vous équilibrer.

Le formulaire de déclaration d'impôts contient environ 11 flux de revenus, dont le salaire en est juste un.

Ne vivez pas la vie de pêche avec un seul crochet, il y a beaucoup de poissons dans l'océan. Le salaire est la MÉDECINE pour la gestion de la PAUVRETÉ, pas pour la guerre.

Seule votre entreprise ou votre investissement guérit la pauvreté.

La plupart des investisseurs ne sont pas des salariés.

La différence entre ces mendians dans la rue et les salariés est d'un mois de salaire.

Tronquer le flux de leur salaire pour un mois et vous vous rendrez compte que la majorité appartient à la classe inférieure.

Si vous divisez votre salaire par le taux d'échange, vous découvrirez que vous êtes plus

pauvre, par rapport à quand vous avez commencé à travailler.

Ou divisez votre salaire par an par 2000 heures pour savoir ce que vaut votre heure.

Si vous n'avez pas 3 mois de salaire en épargne, vous êtes déjà pauvre.

Être un salarié est une mentalité, brisez cela!

Votre valeur est beaucoup plus que votre salaire.

Le salaire est la valeur que quelqu'un a mis sur votre effort.

Vous ne pouvez pas augmenter en valeur, à moins que vous ne vous valorisez différemment.

La vie est un compromis entre le temps, l'effort et la récompense.

Pour être récompensé d'avantage, vous devez devenir plus précieux.

La plupart des salariés finissent pauvres à court et à long terme.

J'invite donc chacun de nous à être INTELLIGENT FINANCIÈREMENT et à OUVrir NOS YEUX POUR VOIR DES OPPORTUNITÉS DANS LES PROBLÈMES.

Plongez-vous dans l'esprit d'entreprise parce que le salaire est une déception à vie.

Être un salarié ou un investisseur est une décision.

La vie ne changera pas jusqu'à ce que vous décidiez

Faites le mouvement.

Quelqu'un a dit : «Le salaire est un pot de vin pour oublier son ambition.»

Décidiez-vous maintenant, car c'est le meilleur moment.

## LES CHRETIENS ET MUSULMANS AFRICAINS SONT LES CATALYSEURS DU RACISME ANTI-AFRICAIN

Le mythe biblique de Cham et les Africains

Cette histoire de ladite malédiction de Cham est tirée de la légendaire histoire de l'ivresse de Noé (Genèse 9, 18-27), comme je l'ai souligné en introduction. Elle rapporte comment, quelque temps après l'épreuve du Déluge, Noé est surpris par l'un de ses fils, Cham, ivre et dans le plus simple appareil. À son réveil, apprenant ce qui s'était passé, Noé maudit Cham en la personne de son fils, Canaan, le condamnant, lui et sa descendance, à demeurer esclaves :

« Maudit soit Canaan ! Qu'il soit pour ses frères, le dernier des esclaves ! » (Genèse 9, 25). Une malédiction encore redoublée par la bénédiction que le vieux patriarche accorda successivement à Sem et à Japhet, les deux autres frères de Cham, et une malédiction asservissant Canaan à chacun d'eux (Genèse 9, 26-27). Le chapitre suivant (chapitre X) dit ensuite comment Noé a réparti les nations de la Terre entre ses trois fils (Sem, Cham et Japhet).

C'est à partir de ces quelques versets ténus qui contiennent la fameuse malédiction que l'idée fixe d'une justification religieuse de la nature servile des Noirs africains est née, et ensuite utilisée dans le monde musulman et le monde chrétien pour justifier l'injustifiable : la traite des Noirs... Nous connaissons les conséquences

dramatiques pour nos frères et sœurs africain(e)s.

Comment cela a-t-il été possible, d'autant plus que, nulle part dans le récit de cette malédiction de Canaan (et non de Cham), il n'est question de la couleur de peau ? Nulle mention, en effet, de la couleur de peau des fils et petits-fils de Noé dans ce chapitre de la Genèse. D'où vient l'interprétation erronée de ces versets ?

Des spéculations racialistes

Parmi les grands penseurs chrétiens des premiers siècles (les Pères de l'Église) qui spéculent sur ce récit, Origène (185-253), figure dominante de la théologie chrétienne avec Saint Augustin, est le premier à noircir Cham, bien que la noirceur qui l'intéresse n'épargne personne, comme le précise François de Medeiros (1985). Prenant la suite, les Rabbins, entre la fin du IIIe siècle et le début du IVe siècle, vont broder abondamment sur ce récit en liant le comportement de Cham à la couleur de sa peau. Les sources rabbiniques de cette période suggèrent que Cham se rendit coupables de divers actes de mauvaise conduite l'un de ses fils, Koush, aurait été conçu durant le déluge, alors que les relations sexuelles dans l'Arche étaient proscrites. Comme punition Cham et Koush ont eu la peau noire. La littérature islamique, en contradiction avec le Coran, emboî-

tera le pas en véhiculant les préjugés racistes sur l'offense de Cham pour justifier la traite des Noirs...

Dans l'Europe chrétienne, c'est à partir de la seconde moitié du XVIIe que ce récit de ladite malédiction de Cham est utilisée plus fréquemment contre les Noirs, et ce de plus en plus massivement. L'idée que les Noirs d'Afrique sont les descendants maudis de la lignée de Cham en vue de justifier leur esclavage prendra de l'ampleur et trouvera un écho un peu partout au fur et à mesure que le phénomène de la traite des Noirs s'amplifiera aux XVIIIe et XIXe siècles.

Cette idée devenue quasiment un dogme se retrouve dans un nombre de textes importants de l'époque coloniale (de Maurile de Saint Michel en 1652, de Moreau de Chambonneau en 1674, de J.B. du Tertre, en 1667, de Bellon de Saint-Quentin en 1764, etc.). Les missionnaires de l'époque en parlent abondamment sans jamais la remettre en cause. « Ce qui est certain, écrit Alphonse Quenum, c'est que l'opinion faisant des Noirs les malheureux fils de Cham était si profondément acquise que les grands fondateurs d'ordre, dont on ne peut soupçonner la bonne foi, l'utilisaient au XIXe siècle comme raison de leur commisération pastorale sans paraître se poser les questions d'exégèse et de théologie que cette malé-

dition imposait à la doctrine d'un salut universel » (A. Quenum, 1993, p. 35).

L'interprétation spéciuse de ce récit légendaire (Genèse 9,18-27), ce non-sens biblique, aura la vie dure. Elle servira à justifier l'apartheid en Afrique du Sud. Elle est aujourd'hui heureusement décrédibilisée par l'exégèse scientifique de la Bible et tombée en désuétude. Il faut en finir avec les spéculations haineuses et le racisme. Ecouteons Achille Mbembe : « Nous devons, en ce siècle, mettre un terme à cette horrible pratique qui aura confiné les Africains à ne jamais se déplacer que dans des chaînes. Il faut désenchaîner les corps noirs, arrêter de les souiller, et ouvrir, pour nous-mêmes, une nouvelle page de notre longue lutte pour l'affranchissement et la dignité ». Reynolds Michel Sources : COGUERY-VIDROVITCH, Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire, In FERRO Marc (dir), Le livre noir du colonialisme, Robert Laffont, 2003 QUENUM Alphonse, Les Églises chrétiennes et la traite atlantique du XVe Siècle au XIXe siècle, Kartala, 1993. M B E M B E Achille, Peut-on être étranger chez soi, Libération/Idées, 14/11/2019 M E D E I R O S François, L'Occident et l'Afrique (XIII - XV Siècle, Kartala/c.r.a., 1985

# Code de déontologie de la presse béninoise

## Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Les instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

## Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

## Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

## Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

## Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

## Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

## Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

## Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

## Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

## Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

## Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

## Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

## Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

## Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un " direct", d'éléments d'information ou de publicité.

## Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

## Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

## Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

## Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

## Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste.

## Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

## Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

### Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

## Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

## Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

## Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

## Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

## Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

## Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

*Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999*

*Mis à jour le 15 juin 2005*

## Décentralisation

### La belle leçon qui vient de Kalalé

C'est souvent le refrain des hommes politiques : place aux jeunes ! Et quand sonne l'heure des actes, silence radio. Mais pour ces communales, Kalalé aura montré le chemin.



Le plus jeune maire.

Alors que l'installation des différentes équipes communales allait son train, Kalalé lui apporte vendredi matin la touche de singularité à ce qui commençait à ennuyer, en dehors du coup manqué de Parakou la veille. Bani Chabi Tidjani, jusque-là inconnu du grand public est élu maire de Kalalé avec 17 voix pour, et 12 contre à 28 ans. Sa photo fait tout de suite le tour de la toile, avec le détail : plus jeune maire. On découvre alors le jeune (dans

le vrai sens du terme), visage candide, les dents de sagesse encore en chemin... Comme naissent les grands hommes ! Bani Chabi Tidjani est né à une date mythique : 12 / 12 / 1992, comme si le destin le préparait à cette précocité. La formation à peine finie à l'UAC où il s'arrache à un master en climatologie, celui qui reste l'attraction de ces élections vient avec peu d'expérience en politique et rappelle un certain Saturnin AGO-SOHOU, élu maire de Toffo, jeune et tout aussi étudiant alors à l'UAC. Certes, les chemins de la politique ne lui ont plus tellement fait les bons vents d'une longue aventure. Une carrière politique vite éteinte et qui fait craindre justement pour le prodige de Kalalé. La plus jeune Adjointe au maire. Un peu plus vieille que le maire peut-être, mais pas tant que ça. A 32 ans, Tamba Zimé Foussenatou est élue Première adjointe au maire de Kalalé et présente une carte de visite à moitié vierge. Elle est aussi sans grande expérience politique. Mais le temps d'apprendre, Kalale aura montré qu'il est enfin temps d'oeuvrer pour l'accomplissement des destins jeunes.

### Conseils communaux : 26 maires élus, 17 blocages

L'installation des Conseils communaux s'est poursuivie ce samedi 30 mai 2020. Pour le compte de cette troisième journée, trois Communes ont été installées (Ouidah, Glazoué et Zagnanado) contre deux rejets à Natitingou et à Ouinhi. Cela porte le nombre de maires installés à 26 contre 17 Communes bloquées. Lire le point complet.

LES MAIRES DEJA ELUS

JEUDI 28 MAI 2020

1- KPOMASSE — Kémanam Mensah (Up)

2- APLAHOUÉ — Maxime Allosogbé (Up)

3- DOGBO — Magloire Agossou

4- TORI-BOSSITO — Rogatien Akouakou

5- ATHIEME — Saturnin Dansou (Up)

6- AVRANKOU — Gabriel Ganhoutodé

7- AGUEGUES — Marc Gandonou (Up)

8- COVE — Auguste Aihunhin

9- DJAKOTOMEY — Bruno Fangnigbé (Up)

10- SINENDE — Bio Kouri Sanni (Up)

11- BEMBEREKE — Garba Yaya (Fcbe)

12- COPARGO — Ignace Ouorou (Fcbe)

13- BOUKOMBE — Aldo N'Da Kouagou (Up)

14- SEGBANA — Orou Zimé Bio Thiam (Up)

15- KANDI — Zinatou Saka Osseni Alazi (Fcbe)

VENDREDI 29 MAI 2020

16- OUAKE — Ouolo Dramane (Br)

17- COME — Bernard Adanhokpè (Br)

18- KLOUEKANME — Dieudonné Gbédjekan (Up)  
 19- KALALE — Tidjani Chabi Bani (Up)  
 20- ABOMEY — Antoine Djedou (Up)  
 21- ZE — Amadé Moussa (Up)  
 22- PERERE — Abdoulaye Nouhoum Allassane  
 23- TOUCOUNTOUNA — Tchin-Toya Blaise Békakoua (Up)

SAMEDI 30 MAI 2020

24- GLAZOUE — Gilles Houndolo (Br)  
 25- OUIDAH — Christian Houéthénou (Up)  
 26- ZAGNANADO — Justin Kanninkpo (Br)

LES COMMUNES BLOQUEES

1- BONOU  
 2- SAKETE  
 3- PARAKOU  
 4- IFANGNI  
 5- HOUYEYOGBE  
 6- ZOGBODOMEY  
 7- MATERI  
 8- ADJARRA  
 9- AKPRO-MISSERETE  
 10- TOVIKLIN  
 11- LALO  
 12- COBLY  
 13- GRAND-POPO  
 14- AGBANGNIZOUN  
 15- KARIMAMA  
 16- NATITINGOU  
 17- OUINHI

### ATROKPO, GANSÈ, BADA, YANKOTY UN CASSE-TÊTE POUR LA RUPTURE

Les dernières élections communales sont entrain de nous montrer les limites du système partisan. Mais déjà, dans les coulisses, on apprend que face aux refus de certains conseillers des listes majoritaires de voter les yeux fermés pour les personnes désignées par les partis, il y aurait un projet de modification du code électoral en cours pour corriger le problème. On se demande bien comment cela pourrait être possible car en effet : « La loi n'a point d'effet rétroactif. Elle ne dispose que pour l'avenir. » Article 2 du code civil. Et par ailleurs, on ne change pas les règles de jeu en cours de jeu. Revenons-en aux faits :

L'installation des bureaux des conseils communaux est devenue un casse-tête chinois pour le régime de la Rupture. Les choses ne se passent pas comme prévu. Les nervis du pouvoir doivent s'inquiéter et craindre pour 2021. Monsieur le Président de la République, de ceux que vous mettrez à la tête des communes de Bohicon, Cotonou, Calavi et Porto-Novo dépendront votre 2nd mandat au cas où vous serez vous-même candidat ou voudriez placer un dauphin. 1- Abomey-Calavi Calavi : En prenant la tête de la commune en 2015 avec 14 conseillers, il est encore l'un des rares leaders politiques de votre clan, moins bavard dans les actions et prêt à travailler contre vents et marrées à la mise en œuvre effective de votre PAG. En faisant les bons choix sur sa liste, il a écrasé dans cette commune, la plus peuplée ses détracteurs qui souhaitent la division entre un bon serviteur et son maître. Pour rappel, ces deux prédécesseurs (liamidi de dravo et Hounou Guède n'ont jamais eu 05 conseillers avant d'être élu maire d'Abomey-Calavi). De façon concrète à moins de 12 mois des élections présidentielles, il n'est pas question de changer une équipe qui gagne. Il est celui qui peut vous garantir un second mandat au regard du score de son parti (29/49) dans cette commune où plusieurs tonneaux vides ont fait de faux bruits et continuent toujours. La politique étant le jeu des opportunités, vous gagnerez à l'avoir à vos côtés et sur le terrain dans la perspective des présidentielles de 2021 au risque de perdre ses partisans qui continuent de croire en vous à travers lui. 2- Bohicon : Vos partis politiques ont fait carton plein dans la ville carrefour. Une ville qu'on peut aussi désigner comme la dernière du Sud Bénin lorsqu'on veut se rendre au centre et continuer vers le nord du pays. Si vous choisissez un maire à travers lequel la population ne se retrouvent pas, vous allez galérer dans 09 mois. Si vous choisissez comme maire de la ville de Bohicon quelqu'un d'autre que celui à travers lequel les populations ont manifesté leur suffrage, vous allez vous tirer vous-même des balles dans la ceinture. Cette ville, jadis acquise à votre cause deviendra une citadelle prenable pour l'opposition qui ne parle pas, et qui ne dort pas non plus. Les derniers résultats obtenus par le parti auquel appartient l'ancien maire de la ville Luc Atrokpo doivent vous édifier. Si Monsieur Luc Atrokpo avait été candidat à Bohicon, il gagnerait facilement, ne nous voilons pas la face. C'est parce qu'il n'est plus là que son challenger immédiat, le DG SOGEMA est devenu le nouveau patron des lieux. Les populations n'ont ni voté pour UP, ni pour BR, elles ont voté pour Mon-

sieur Armand Gansè. Tenez-en compte. 3- Cotonou: Vous avez déjà perdu Parakou, si vous perdez Cotonou, c'est que vous avez perdu les prochaines élections présidentielles de 2021. Perdre Cotonou, reviendrait à confier la mairie à une autre personne que Luc Atrokpo. La raison pour laquelle je le dis est la même qui sous-tend mes propos par rapport à Bohicon. Les Cotonois n'ont pas voté pour UP, ils ont voté pour Luc Atrokpo. Ce dernier fait rêver déjà les femmes et la jeunesse cotonnoise. En politique la perception vaut plus que la vérité. Laissez les populations berner dans l'illusion que Luc Atrokpo va régler tous leurs problèmes. Écarter Luc Atrokpo serait un séisme et laissera planer un doute élevé sur vos proches qui vous servent les yeux fermés. Votre KO en 2021, dépend de l'expérience de qui dirige la capitale économique. Et connaissant l'homme, il possède le charisme et les stratégies de vous décharger du procès sur le social et vous garantir un second mandat.

4- Parakou vous a déjà échappé malgré vos représentants Charles Toko, ancien maire, Rachidi Gbadamassi, député en exercice, Sam Adambi, ministre au gouvernement, Sacca Lafia ministre au gouvernement. Cet échec est dû à votre gouvernance rejetée par la population du septentrion. Parakou est la capitale du septentrion. Les résultats obtenus par vos deux partis politiques doivent vous servir de baromètre par rapport à ce que les populations du nord Bénin dans leur large majorité pensent de vous et de votre gouvernance.

5- Porto-Novo : Vos partisans ont gagné une rude bataille dans cette ville mais pas la guerre. Le Prd, ne va rien gouverner au sein du prochain conseil communal, mais il sera dans la population au sein des quartiers. Ainsi donc, si vous voulez le marquer au pas et le pousser dans ses derniers retranchements, vous gagnerez à confier la ville de Porto-Novo à un ancien de la maison Prd élu conseiller UP et qui connaît les méthodes du parti arc-en-ciel pour avoir été un membre de viede date. Si vous ne faites pas cela, vous aurez beau gagner la commune grâce à loi électorale mais vous ne rentrerez jamais dans le cœur des populations. Porto-Novo demeurera un fief de l'opposition. D'ailleurs, pour ceux qui connaissent l'histoire de Porto-Novo, ils vous diront que les ressortissants de cette ville sont des opposants naturels aux différents régimes politiques de notre pays. Si vous voulez changer la donne, vous devez réfléchir avant de désigner le prochain maire de La Capitale politique. Consultation gratuite d'un citoyen observateur de l'actualité politique nationale.

Ce 01 juin 2020, fait à Cotonou

## Coronavirus

## Conditions de réouverture des lieux de culte dès le mardi 2 juin 2020 en période de Covid19

**L**e gouvernement du Bénin a annoncé à la faveur du conseil des ministres en date du mercredi 26 mai 2020, la réouverture des lieux de culte (églises, temples, mosquées, etc.) à compter du mardi 2 juin 2020 à la suite d'une nouvelle évaluation des mesures mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19. Cependant cette réouverture des lieux de culte en appelle à la responsabilité individuelle et collective aussi bien des responsables

religieux que des adeptes et fidèles qui doivent scrupuleusement observer et faire observer les gestes barrières afin de limiter la propagation du Coronavirus (Covid-19). Dans les lieux de culte, les responsables religieux doivent veiller à faire observer le port de masque, le lavage des mains et le respect de la distance de sécurité sanitaire d'un mètre minimum entre personnes. Ils devront également, pour ceux qui en ont la pratique, prescrire la suspension du geste liturgique de paix ou des acco-

lades pendant les célébrations.

Au soutien de ces mesures, lesdits responsables veilleront à observer des marges raisonnables de temps entre les célébrations puis à désinfecter régulièrement les lieux de culte.

Le gouvernement en appelle au sens de responsabilité de tout un chacun, afin que l'assouplissement de la mesure de fermeture des lieux de culte intervenue depuis le 22 mars 2020 soit une mesure bénéfique pour tous.

Retrouvez en lecture et en

téléchargement libre, le compte rendu du conseil des ministres du mercredi 27 mai 2020, sur le site web du Secrétariat Général du Gouvernement du Bénin sur l'adresse <https://sgg.gouv.bj/cm/2020-05-27>

Le Coronavirus existe bel et bien et il est l'affaire de tous. Protégeons-nous pour protéger les autres.

Pour toutes informations,appelez le centre d'informations Covid-19 en composant le 136 , appel gratuit. Site web officiel et gratuit

### Relance du palmier à huile au Bénin :

## Le Ministre DOSSOUHOUI lance la campagne de plantation

*L'opération relance définitive de la filière palmier à huile au Bénin est lancée. Un lancement officiel de la campagne de plantation de palmier à huile que le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a présidé le vendredi 29 mai 2020 à la ferme de Monsieur Clément MEHOUENOU dans la commune de Ifangni.*

**L**e Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a procédé au lancement officiel de la campagne de plantation de palmier à huile au Bénin, le vendredi 29 mai 2020 à la ferme de Monsieur Clément MEHOUENOU, à Ifangni. Une opération qui vise à permettre au Bénin de retrouver les performances glorieuses d'antan dans cette filière. L'objectif de l'ensemble des acteurs impliqués est d'assurer le développement de la filière palmier à huile au Bénin. Le Ministre Gaston Cossi DOS-SOUHOUI, à l'occasion, a rassuré ces acteurs que les structures décentralisées du Ministère, les Agences Territoriales de Développement Agricole, notamment le pôle 6, l'Institut National de Recherche Agricole (INRAB) à

travers le Centre de Recherches Agricoles Plantes Pérennes (CRAPP), sont à leur disposition pour relever ce défi. Pour ce faire, l'Etat, à travers le MAEP, a mis en place par le CRAPP 920.000 graines germées auprès de 39 pépiniéristes et une production de 135.450 graines germées sur les pépinières de l'INRAB. L'Etat a également aidé à la production par toutes les pépinières agréées du Bénin de 863.185 plants de palmier à huile sélectionnés pour 6.036 ha de nouvelles plantations. Le pôle 6 dont la culture locomotive est le palmier à huile a acquis au profit des planteurs du département du Plateau environ 30.000 plants sélectionnés aux fins de mise en place à prix subventionné pour couvrir près de 400

ha de nouvelles plantations. 762 producteurs de palmier à huile sélectionnés ont bénéficié d'une formation sur les Itinéraires Techniques de Production. Le Ministre DOSSOUHOUI a alors appelé les acteurs à, eux-aussi, jouer entièrement leur partition avec toute la dynamique requise pour que la filière palmier à huile retrouve ses lettres de noblesse dans l'économie nationale. Message sans doute bien compris par le Président de la Fédération nationale des producteurs de palmier à huile. «Le lancement de la campagne de plantation est pour nous un évènement spécial. C'est un grand jour. Le palmier à huile avait fait la gloire de notre pays. Nous avons perdu ce prestige. Nous nous battons maintenant pour reprendre notre

place d'antan. Le Chef de l'Etat a vu juste en donnant un pôle entier au développement de cette filière. C'est le lieu de le féliciter», a souligné Lawani AROUNA. Pour Gwladys TOSSOU LOKOSSOU, Directrice Générale de l'ATDA, pôle 6, les actions se mènent depuis bientôt quatre ans afin que le palmier à huile béninois refleurisse à nouveau.



### Terre au Bénin

## Les frais de délivrance des actes fonciers revus à la baisse

**T**erre au Bénin : Les frais de délivrance des actes fonciers revus à la baisse Ilègement des frais de délivrance des actes fonciers et de prestations de l'Agence nationale du domaine et du foncier dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. Pris par le ministre de l'Economie et des Finances Romuald Wadagni, l'arrêté du 23 mars 2020 facilite l'accès des populations aux prestations en matière foncière. Les différentes opérations dont les frais sont allégés sont entre autres : confirmation de droits fonciers, d'états descriptifs, de transformation des permis d'habiter en titres fonciers, de

dénonciation de commandement aux fins de visa et de publication et des frais uniques de lotissement. Les frais de confirmation de droits fonciers comprennent les frais fixes et les frais de bornage contradictoire qui sont variables. Les frais fixes de la procédure de confirmation de droits fonciers sont passés de 118.500 francs FCFA en 2019 à 100.000 FCFA en 2020. Les frais d'établissement des états descriptifs sont réduits de 10.000 FCFA à 5.000 FCFA. En ce qui concerne les frais d'établissement de titres fonciers à partir des permis d'habiter, ils sont fixés à 160.000 FCFA. Plus besoin donc de pratiquer un prix en fonction de la localisation et de

la superficie de l'immeuble. S'agissant des frais uniques de lotissement (états des lieux, voirie, lotissement, recasement), ils sont fixés à 80 000 FCFA en 2020 contre 100 000 FCFA en 2019. En 2019, dans les 100.000 FCFA, 80.000 FCFA étaient consacrés aux frais de lotissement et 20.000 pour l'attestation de recasement. Mais les communes perçoivent encore 20 000 FCFA pour l'attestation de recasement. Ce qui fait que les usagers décaissaient 120.000 FCFA pour l'opération. Après lotissement, les frais d'attestations sont fixés à 20.000 FCFA. Les frais de dénonciation de commandement aux fins de visa et de publication sont passés à de 3% en 2019

à 2% du montant de la dénonciation en 2020. Les frais de mutation ont été aussi revus à la baisse. Pour une formalisation d'une transaction de 0 à 10 millions FCFA, le forfait sera de 15.000 francs à payer par le requérant. Pour les transactions comprises entre 10 millions et 50 millions, le forfait sera de 30.000 FCFA. Et pour les transactions au-delà de 50 millions, le requérant aura à payer 0,5% du montant de la transaction. Les réformes intervenues dans le domaine du foncier ont permis la diminution des procédures et des coûts avec la plateforme e-Notaire exclusivement destinée aux Notaires et dédiée aux opérations foncières.

**I- Abonnement**

| Période | Cotonou / Porto-Novo | Autres localités | Afrique/Europe/Monde |
|---------|----------------------|------------------|----------------------|
| 1 mois  | 10.000               | 12.000           | 15.000               |
| 3 mois  | 25.000               | 30.000           | 35.000               |
| 6 mois  | 45.000               | 50.000           | 55.000               |
| 12 mois | 80.000               | 90.000           | 120.000              |

**II- Publi-rédaction****1- Textes proposés par l'annonceur**

| Espace   | Une (1) parution | Plus d'une (1) parution | Avec titre à la 'Une' |
|----------|------------------|-------------------------|-----------------------|
| 1 page   | 150.000          | 120.000                 | + 50.000              |
| 1/2 page | 75.000           | 65.000                  | + 40.000              |
| 1/4 page | 40.000           | 35.000                  | + 30.000              |
| 1/8 page | 30.000           | 25.000                  | + 20.000              |

**2- Textes proposés par la rédaction**

| Espace   | Une (1) parution | Plus d'une (1) parution | Avec titre à la 'Une' |
|----------|------------------|-------------------------|-----------------------|
| 1 page   | 150.000          | 120.000                 | + 50.000              |
| 1/2 page | 80.000           | 70.000                  | + 40.000              |
| 1/4 page | 45.000           | 40.000                  | + 30.000              |
| 1/8 page | 30.000           | 25.000                  | + 20.000              |

**III- Insertions publicitaires**

| Espace   | Une (1) parution | Plus d'une (1) parution |
|----------|------------------|-------------------------|
| 1 page   | 100.000          | 80.000                  |
| 1/2 page | 55.000           | 45.000                  |
| 1/4 page | 30.000           | 25.000                  |
| 1/8 page | 20.000           | 15.000                  |

**IV- Petites annonces**

| Espace                                  | Une (1) parution           | Plus d'une (1) parution    |
|---|----------------------------|----------------------------|
| I- EMPLOIS                              | 600 / ligne                | 500 / ligne                |
| II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...) | 900 / ligne                | 600 / ligne                |
| III- ANNONCES DIVERSES                  | 1.200 / ligne              | 1.000 / ligne              |
| IV- DÉCÈS                               | 800/ligne + 50% avec photo | 700/ligne + 50% avec photo |

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo  
 Autre localité du Bénin  
 Afrique/Europe /Monde  
 Soutien

| 1 mois                                | 3 mois                                | 6 mois                                | 1 an                                   |
|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa  |
| <input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa  |
| <input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa |
|                                       |                                       |                                       | <input type="checkbox"/> 100.000 F Cfa |

NOM OU RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

BOÎTE POSTALE : ..... TÉL : .....

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON : .....

Ci-joint mon règlement d'un montant DE ..... F Cfa à l'ordre de .....

BP (Rép. du Bénin) - Tél: .....

pour règlement par : .....

 Chèque Espèces Mandat-lettre**AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE**

CONSEIL &amp; STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION &amp; PRINT

GRAPHISME &amp; INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB &amp; DIGITAL - FORMATIONS

## Mouloudia Olympique Béjaïa vs Jacques Bessan La FIFA tranche en faveur de l'attaquant béninois

Le litige entre l'international béninois Jacques Bessan et le Mouloudia Olympique Béjaïa tient désormais sa solution. La FIFA a rendu le vendredi dernier une décision favorable au béninois en vue du règlement de l'affaire. Le club algérien est condamné à verser 9 000 euros à l'attaquant béninois.



L'histoire entre Jacques Bessan et le MO Béjaïa a débuté au cours de la saison 2018-2019. Elle n'est cependant pas de toute beauté. Le club algérien et l'attaquant béninois entretiennent depuis quelques temps un différend. Les deux parties ont d'ailleurs porté l'affaire devant la FIFA en vue de sa résolution. Très attendu, le verdict de l'instance en charge du football mondial est désormais connu. C'est par le biais d'une note que la FIFA a dévoilé sa décision aux parties en conflit. Dans sa correspondance, la FIFA a prononcé un bon

### Meilleurs buteurs à 21 ans

## Messi 8ème, Mbappé 3ème, le classement complet

**A**ux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre d'années dit-on. Plusieurs stars du football l'ont compris en enfilant très précocement les buts. Le classement des meilleurs buteurs toutes compétitions confondues à 21 ans révèle ainsi quelques grands noms du football actuel. À 21 ans, Thierry Henry affichait une stat de 31 buts (10 ème). Il est juste devancé par le duo Cr7-Messi respectivement neuvième et huitième. À tout juste 21 ans, Kylian Mbappé totalise la bagatelle de 116 buts. Il est devancé par le duo brésilien com-

posé de Neymar et Ronaldo Nazario. Lattaquant parisien a inscrit à 21 ans 140 réalisations. Il est juste devancé par l'ancien joueur du Réal Madrid et de l'Inter Milan. Le top 10 des meilleurs buteurs à 21 ans :

|                                |
|--------------------------------|
| 10e Henry : 31 buts            |
| 9e Cristiano Ronaldo : 36 buts |
| 8e Messi : 51 buts             |
| 7e Benzema : 62 buts           |
| 6e Rooney : 66 buts            |
| 5e Michael Owen : 76 buts      |
| 4e Agüero : 84 buts            |
| 3e Mbappé : 116 buts           |
| 2e Neymar : 140 buts           |
| 1er Ronaldo : 167 buts         |

### COVID-19

## Forbes a dévoile les joueurs les mieux payés en 2019-2020

**M**algré la crise sanitaire en cours, plusieurs joueurs ont réalisé des bénéfices impressionnantes. Le magazine Forbes a dévoilé les joueurs les mieux payés en 2019-2020. Et certaines surprises y figurent. Une nouvelle fois, c'est le duo Cristiano- Messi qui trône en tête de classement. L'international argentin a récolté près de 93,8 millions d'euros grâce à son salaire et aux différents sponsors. C'est environ 1 million de moins que Cristiano Ronaldo. Lattaquant de la Juventus totalise 94,7 millions d'euros de gains pour être le joueur le

meilleur payé de la planète foot. Neymar complète ce podium XXL avec une valeur de gains estimée à 86 millions d'euros. Dans cette liste, on retrouve des noms surprises comme De Gea, Özil ou encore Andrés Iniesta. Le top 10 des joueurs les mieux payés :

|                         |
|-------------------------|
| 1. C. Ronaldo : 94,7 M€ |
| 2. Messi : 93,8 M€      |
| 3. Neymar : 86,1 M€     |
| 4. Salah : 31,6 M€      |
| 5. Mbappé : 30,4 M€     |
| 6. Iniesta : 26,7 M€    |
| 7. Özil : 25,8 M€       |
| 8. Pogba : 25,7 M€      |
| 9. Griezmann : 24 M€    |
| 10. De Gea : 23,1 M€    |

## Message de condoléances de la Fédération Béninoise de Football (FBF) suite au décès Fayçal Sossouhonto, membre de la sous-commission d'organisation et d'homologation de la ligue de Football du Bénin

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN  
FÉDÉRATION BÉNINOISE DE FOOTBALL  
ASSOCIATION NATIONALE REGÉE PAR LA LOI DU 19 JUILLET 1991 ET ENREGISTRÉE SOUS LE N° 15099-MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

### MESSAGE DE CONDOLEANCES

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre très cher et regretté FAYÇAL SOSSOUHONTO Fayçal, ancien Secrétaire Général des Panthères de Djougou, membre de la Sous-commission d'organisation et d'homologation de la Ligue de Football du Bénin rappelé à Dieu, le Vendredi 29 Mai 2020.

En cette pénible et douloureuse circonstance, au nom du Comité Exécutif de la Fédération Béninoise de Football (FBF), au nom de tous les acteurs du football béninois et en notre nom propre, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille biologique, ses enfants et proches.

Nous invitons par la même occasion, tous les acteurs du football du Bénin à avoir de pieuses pensées pour l'illustre disparu.

Que LE TOUT PUISSANT, LE MISERICORDIEUX ALLAH accueille Feu Fayçal SOSSOUHONTO dans sa Sainte demeure et qu'il apaise les douleurs de ses parents, enfants et amis.

Fait à Porto-Novo, le 29 Mai 2020

Pour le Président et PO,  
Le Secrétaire Général  
Claude PAQUIN



## Amazone de la culture

### Adriana Dossi, la sœur des jumeaux au cœur du brassage culturel



**A**mazone de la culture : Adriana Dossi, la sœur des jumeaux au cœur du brassage culturel.

Artiste spécialiste de l'art et de la scène Adriana Dossi aime les scènes africaines. Constat fait après ses multiples séjours africains.

Après sa participation à la 12ème édition du festival "Corps et Gestes" à Yaoundé

et à Akom2 au Cameroun, Adriana Dossi, artiste et actrice de plusieurs séries et documentaires rejoignit le Bénin dans le cadre de la participation de semaine culturelle du Bénin-9e arrondissement. Cette semaine a eu lieu du 20 au 27 février 2020 à Cotonou et ses environs. Pétrie de talents cette amazone est dans les mimes, une présentation de sketch par des faits et gestes sans la voix. Ses voyages à travers l'Afrique montrent son attachement à son origine africaine car son nom Dossi qui signifie la sœur de jumeaux l'indique si bien.

Elle exprime sa fierté à travers sa participation à la SCB-9 du Bénin car la présentation de sa pièce sur la scène au Stade de l'amitié GMK et au CEG le Nokoué en dit beaucoup.

Face aux hommes de médias le comité d'organisation et quelques artistes venus ont dressé le bilan du festival SCB-9 édition 2020. " Le Bénin regorge plusieurs cultures artistiques qui doivent faire école à travers le monde. J'ai eu beaucoup plus

dans ce secteur artistique du Bénin". Laisse entendre l'artiste et actrice Adriana Dossi.

Pour le promoteur de la semaine culturelle du Bénin Boby Wadjeto " les autorités en charge de la culture doivent faciliter la promotion de nos valeurs artistique. "La danse des bâtons appelés Kaka au Bénin et la danse de Sakpata sont les danses qui doivent voyager plus dans le monde car c'est une véritable richesse pour le Bénin et le monde". Ajoute La sœur des jumeaux Adriana Dossi artiste et actrice. Les regards sont tournés vers l'édition 2021 pour la SCB-9.

Aristide ABIDJO



## [Bénin] Mercato

### Daniel Sosah, la convoitise en Algérie

**D**écouvert dans le championnat nigérien avec l'AS FAN où il termine meilleur buteur et meilleur joueur de la saison 2018 (27 matchs, 24 buts, 9 passes décisives), Daniel Sosah a fait les beaux jours du Club Industriel de Kamsar cette saison en Guinée. Né au Ghana d'un père béninois, l'attaquant originaire du Bénin est convoité par plusieurs clubs. Dans les lignes de mediafootdz.com, l'agent du joueur Diallo Ibrahima Diouldé a confirmé l'intérêt grandissant des clubs Algériens dont faisait eco la presse Algérienne pour le joueur du Club Industriel Kamsar. Le football est actuellement à l'arrêt dans la quasi-totalité des pays du monde. Malgré cela, les clubs se préparent déjà pour la saison à venir. A en croire

Diallo Ibrahima Diouldé, l'attaquant béninois serait dans le viseur de quelques écuries algériennes. Il ajoute aussi que le jeune buteur serait également suivi en Europe et même par les concurrents du CIK dans le championnat guinéen. «Alors comme vous l'avez dit, Daniel est en fin de contrat même si son club, qualifié pour la prochaine compétition africaine est déjà entré en négociation pour le prolonger. De même un grand club du championnat guinéen a également pris attaché avec son club vu les performances et prestations qu'il a montrées durant les trois dernières saisons» a-t-il affirmé à mediafootdz.com. L'agent a poursuivi en précisant que l'ancien meilleur buteur du championnat nigérien, pourrait s'envoler pour l'Algérie. «C'est vrai

que j'ai été contacté par plusieurs dirigeants des clubs notamment en Algérie mais à l'heure actuelle, le football arrive au second plan. Nous espérons donc que tout rentre dans l'ordre pour que les choses sérieuses commencent », a-t-il conclu. Pour rappel, Daniel Sosah (21 ans) à inscrit la bagatelle de 44 buts en seulement 2 saison et demi. Il est passé par Noble Arrics au Ghana (26 Matchs, 18 Buts, 03 passes décisives). Avec le CIK, il compte 35 matchs en tout avec 20 réalisations pour 11 passes décisives, depuis 2018. S'il prolonge l'aventure avec le CI Kamsar, il pourra participer à la prochaine Coupe CAF. Alors partira ou ne partira pas ?

Source: Zone foot

# Déclaration du Forum des Anciens Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique après le décès de George Floyd aux États-Unis

Cotonou, le 1er juin 2020

Le Forum des Anciens Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique, créé en 2006 à Maputo au Mozambique sous le haut patronage du vénéré Nelson Mandela, est profondément choqué, indigné et dévasté par les crimes à répétition dont est victime la communauté noire aux Etats-Unis d'Amérique et dont la dernière en date est celui de George Floyd le 25 mai 2020 dans une rue de Minneapolis.

Le Forum des Anciens Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique invite le Président des Etats-Unis d'Amérique à prendre de toute urgence, les mesures adéquates pour mettre un terme à ces violences et à ces meurtres qui rappellent, hélas, les crimes commis contre les minorités au cours de la seconde guerre mondiale en Europe.

Le Forum des Anciens Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique est solidaire et apporte son appui à toutes les mesures que le mouvement noir américain « Black Lives Matter », les responsables et les élus noirs jugeront utiles de prendre pour mettre un terme à ces provocations répétées et à la barbarie filmée à dessein par les suprématistes blancs.

Quel niveau de cruauté faut-il atteindre pour que le monde entier se réveille enfin et manifeste son indignation ?

Qui oserait ainsi, à visage découvert, traiter de la sorte de nos jours un Européen, un Arabe, un Israélien, un Indien, un Chinois, un Japonais, un Argentin ou un Chilien ? etc... Trop, c'est trop !

Nos peuples, nos femmes surtout notre immense jeunesse jugent à présent le monde entier à sa réaction face à cette barbarie et à ces crimes à répétition. Ils sont à la bonne école et enregistrent méthodiquement et ont de la mémoire.

Heureusement les progrès de la communication, le corona virus, c'est-à-dire en définitive Dieu, ont montré à tous que le monde est désormais un village planétaire où il y'a trop de laissés pour compte. Le rêve est pour quelques privilégiés.

Mais cela ne durera plus pour longtemps, car désormais tout se sait et se voit de plus en plus en direct. Même les paradis fiscaux ne sont plus des cachettes sûres pour les fraudeurs du fisc.

Le Forum des Anciens Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique en appelle à tous les Gouvernements du continent africain pour éléver une vive protestation contre l'ignoble mise à mort de George Floyd tout en exigeant que les auteurs de ce crime et de tous les autres crimes du genre soient punis avec la dernière rigueur.

Je vous remercie.

Nicéphore D. SOGLO

Ancien Président de la République

Ancien Maire de la ville de Cotonou

Vice-Président du Forum des Anciens Chefs d'Etats et de Gouvernements d'Afrique, créé en 2006 à Maputo sous le haut patronage de Nelson MANDELA

Declaration by the Forum of Former Heads of State and Government of Africa after the

death of George Floyd in the United States

Cotonou, June 1, 2020

*The Forum of Former Heads of State and Government of Africa, created in 2006 in Maputo in Mozambique under the high patronage of the revered Nelson Mandela, is deeply shocked, indignant and devastated by the repeated crimes of which the black community is a victim. United States of America and the latest of which is that of George Floyd on May 25, 2020 on a street in Minneapolis.*

*The Forum of Former Heads of State and Government of Africa calls on the President of the United States of America to urgently take the appropriate measures to put an end to this violence and these murders which, alas, crimes committed against minorities during the second world war in Europe.*

*The Forum of Former Heads of State and Government of Africa stands in solidarity and supports all the measures that the black American movement «Black Lives Matter», the leaders and the elected black representatives will consider useful to take to put an end to these repeated provocations and barbarism purposely filmed by white supremacists.*

*What level of cruelty must be reached before the whole world finally wakes up and expresses its indignation?*

*Who would dare thus, with open face, to treat in this way today a European, an Arab, an Israeli, an Indian, a Chinese, a Japanese, an Argentinian or a Chilean? etc ... Too much is too much!*

*Our peoples, our women, especially our immense youth, are now judging the whole world by its reaction to this barbarism and these repeated crimes. They are in the right school and record methodically and have memory.*

*Fortunately the progress of communication, the corona virus, that is to say ultimately God, has shown everyone that the world is now a global village where there are too many left behind. The dream is for the privileged few.*

*But it will not last for long, because now everything is known and seen more and more live. Even tax havens are no longer safe hiding places for tax evaders.*

*The Forum of Former Heads of State and Government of Africa calls on all Governments of the African continent to raise a strong protest against the ignoble killing of George Floyd while demanding that the perpetrators of this crime and all other crimes of this kind are punished with the utmost rigor.*

*Thank you.*

Nicéphore D. SOGLO

Former President of the Republic

Former Mayor of the city of Cotonou

Vice-President of the Forum of Former Heads of State and Government of Africa, created in 2006 in Maputo under the high patronage of Nelson MANDELA

## George Floyd

### La solution est assez simple

- Les Afrodescendants sont pour ainsi dire condamnés à l'excellence et à la conquête du pouvoir économique et politique partout où ils vivent. Il ne faut attendre aucun salut ni aucune compassion d'un système fondé depuis le 15ème Siècle sur le pillage de l'Afrique et l'asservissement ou l'infériorisation de ses descendants. Pourquoi voulez-vous que ce système accepte sa propre perte ? Je ne parle pas des Peuples -en désignant le système-, qui n'aspirent qu'à la paix et à la fraternité, mais des états et des groupes d'intérêts qui les dirigent.

Ces systèmes oppriment leurs propres Peuples. 63 présidents africains ont été assassinés depuis les indépendances des années 60, par ce dernier qui est convaincu que seul le pillage et l'exploitation des Afrodescendants lui permet de survivre. L'Afrique, ne compte presque aucune usine d'armement et pourtant, la même pagaille qui y a été mise pour générer des conflits fratricides entre peuples, royaumes et états, pour alimenter la traite transatlantique et son pillage, continue encore. S'y rajoutent des guerres idiotes de religions impérialistes venues d'ailleurs, des contrées de nos anciens pillards, où elles ne font pas oeuvre de paix. Chaque Afrodescendant est ton frère ou ta soeur au sens littéral du terme, car aucun peuple ni aucune famille de la Côte occidentale ou orientale africaine n'a été épargné par le pillage des âmes et des richesses. Je retrouve aujourd'hui mon héritage culturel en partie perdu du Sénégal, à Cuba, à Haïti, au Brésil, dans chaque coin des Amériques et des Caraïbes. J'y suis dans ma Famille au sens propre. Il nous faut promouvoir l'excellence, la culture, l'entrepreneuriat, le pouvoir politique, l'unité, la solidarité et la défense de nos intérêts partout et y compris et surtout en Afrique, Terre-mère où tous les Afrodescendants et tous peuples respectueux sont les bienvenus. En nul endroit de la Terre nous n'avons été déportés dans notre intérêt ou pour notre plaisir. Toutes les compétences doivent être mises au service de la Communauté, celle des enfants d'Aduna ou Dunya, le vrai nom de l'Afrique (mot arabe : "Ifrikiyah"). Au lieu d'inventer une danse stupide chaque année et de nous limiter à des rôles d'amuseurs publics, ou de passade exotique et de nous vautrer dans la traditionnelle fiesta du weekend, nous devons nous rap-

peler que les sociétés africaines sont très structurées, que nous avons la civilisation la plus ancienne du monde. Ne nous contentons pas de porter du Waxou du Bazin (tissus hollandais), pour nous réclamer Afrodescendants; nous avons une culture bien plus profonde, riche et commune que ce folklore de business ethnique. L'Africain depuis la nuit des temps et jusqu'aujourd'hui se structure par son patronyme, la famille de sa mère (matriarcat), son honneur, son clan et son Royaume précolonial. Touchez à l'un et il vous combattrra sans faille. Tout cela a été brisé par les traites trans-saharienne et transatlantique, mais pas par la brève colonisation. On ne construit une Nation, un royaume ou un empire que par le travail, la détermination, la solidarité, la persévérance, la quête absolue de la liberté, la foi et le combat, au service d'une cause supérieure à notre propre vie. Certains royaumes médiévaux pré-coloniaux africains existent toujours et les Africains n'ont jamais oublié leurs frères et soeurs arrachés à notre famille. Imaginez vous juste un instant qu'un étranger ou votre voisin entre chez vous et le fasse, oublieriez vous votre mère, votre père, votre soeur, votre frère ou vos enfants ? La colonisation n'a duré qu'un siècle en Afrique (1860's - 1960's), la traite transatlantique a vidé notre Continent pendant 5 siècles et celle trans-saharienne pendant 11 siècles. L'Egypte existait 8000 ans avant Rome et bien des Empires africains rayonnant à travers le monde plusieurs siècles avant JC. Il n'est pas un centimètre carré de cette Terre où les peuples n'ont été dominés, asservis et réduits en esclavage. Enrichissons-nous intellectuellement et financièrement, éduquons nos enfants dans des foyers stables, épanouissons et aimants, créons des entreprises, fabriquons et achetons prioritairement nos produits car le juteux business ethnique sur notre dos les vide de leurs vrais sens et qualité, partageons notre Histoire, notre culture et notre force qui nous ont permis de survivre à tout pendant des siècles. Qui connaît son Histoire et forge son destin, ne peut être soumis par l'Homme. " Le Tigre n'a pas besoin de prouver sa tigritude; il tue sa proie et la dévore" (Ne pas attendre d'un système qui a intérêt à vous opprimer, qu'il vous reconnaîsse comme pair; battez-vous pour le dominer) Wole SOYINKA, écrivain nigérian, prix Nobel de littérature.



LOLO  
ANDOCHE  
PRÉT-À-PORTER

LOLO feels the LOVE

NOUVELLE COLLECTION  
EDITION LIMITÉE

Joyeuse St Valentin

(+229) 97 01 04 90 Lolo Andoche www.loloandoche.com

LE KANVO  
EN TOUTE

*Majesté*  
Nouvelle Collection

LOLO  
ANDOCHE  
PRÉT-À-PORTER

(+229) 97 01 04 90 Lolo Andoche www.loloandoche.com